

RIOT GAMES – RÈGLEMENT DU CONCOURS

PÉRIODE DU CONCOURS : Le concours débute le 22 août 2016 à 10h00 (HNP) et se clôture le 26 août 2016 à 22h00 (HNP) (la « Période du Concours »).

COMMENT PARTICIPER : Aucun achat requis. Au début de la Période du Concours, visitez le site web <http://www.leagueoflegends.com> pour obtenir une liste des quatre équipes finalistes du championnat *League of Legends Championship Series Finale Summer 2016*. Vous aurez besoin du Client de *League of Legends*, disponible gratuitement, ainsi qu'un compte *League of Legends*. En utilisant le Client et votre compte, achetez pour un montant de 250 RP une icône d'Invocateur de l'une des quatre équipes finalistes. Cliquez sur l'icône de votre profile dans le Client et équipez-le de l'icône d'Invocateur. Chaque jeu (sauf Coop vs IA, Personnaliser, et Didacticiels) que vous jouez avec l'icône d'Invocateur pendant la Période du Concours équivaut à une participation.

COMMENT PARTICIPER SANS ACHAT / SANS JOUER : Pour participer sans acheter une icône d'Invocateur ou sans jouer au jeu, vous pouvez soumettre une participation en envoyant un courriel à l'adresse lockin@riotgames.com. Incluez dans le courriel votre nom complet et vos coordonnées avec le numéro de téléphone de jour incluant l'indicatif régional, le nom de l'équipe que vous soutenez et, dans un texte d'environ 75 mots, la raison pour laquelle vous soutenez cette équipe. Chaque participation doit être originale et écrite dans vos propres mots. Vous devez également inclure l'équipe que vous soutenez dans la ligne d'objet.

LIMITE DE PARTICIPATION : Une seule participation (i) par personne; (ii) par compte *League of Legends* ou par compte de courriel; et (iii) par 30 minutes d'intervalle. Chaque intervalle de 30 minutes débute à l'heure ou à la demi-heure (10h00, 10h30, 11h00, etc.) pendant la Période du Concours.

COMMANDITAIRE : Riot Games, Inc.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ : Ce Concours est ouvert uniquement aux résidents américains et canadiens ayant atteint l'âge de la majorité dans le lieu de résidence en date de participation au Concours. Ne sont pas admissibles au Concours : (1) un employé ou un représentant du Commanditaire, ses sociétés affiliées (y compris les sociétés mères, sœurs et filiales), ou toute autre partie impliquée de quelque façon dans le développement ou l'administration de ce Concours, y compris les agences de publicité et de promotion, les agences de relations publiques, les fournisseurs de matériaux ou de services liés au Concours, ou un membre de la famille immédiate (conjoint, parents, frères et sœurs et enfants, peu importe où vous résidez) ou membre du ménage d'un tel employé ou représentant. Les associations et les organisations ne sont pas admissibles.

TIRAGE AU SORT : Le ou vers le 2 septembre à 12h00 (HNP) à Los Angeles, en Californie, un tirage au sort sera effectué pour chacune des quatre équipes (quatre tirages au sort au total) parmi toutes les participations reçues avant la date de clôture du Concours. Les chances de gagner dépendent du nombre de participations reçues pour chaque équipe à la date de clôture.

PRIX: Il y a quatre (4) prix à gagner, chacun étant composé de cinq (5) chandails signés par une équipe avec un nom d'invocateur personnalisé

à l'endos du chandail. La valeur au détail approximative de chaque prix est de 125 \$US. Le prix sera remis au gagnant par courrier ou par messagerie à l'adresse fournie lors de l'étape de la désignation du gagnant.

Les prix doivent être acceptés tels quels. Ils ne peuvent être convertis en argent, ne sont pas remboursables, ne peuvent pas être revendus, ne peuvent être remplacés en cas de perte ou de vol et ne peuvent être substitués. Par exception, le Commanditaire peut substituer un prix de valeur égale ou supérieure (basé sur la valeur au détail approximative du prix tel qu'indiqué dans le présent Règlement officiel), y compris, sans limitation, un prix en argent, si le prix ne peut être attribué tel que décrit pour une raison quelconque. Les prix sont fournis tels quels sans autre déclaration ou garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite.

NOTIFICATION ET DÉSIGNATION DU GAGNANT : Les participants sélectionnés seront avertis dans les 14 jours suivant les tirages au sort en utilisant les coordonnées fournies sur leur compte *League of Legends* ou fournies dans leur participation par courriel. Pour être désigné comme gagnant, le participant sélectionné doit répondre à une notification par courriel dans les 5 jours ouvrables suivants. À défaut de pouvoir communiquer avec un participant sélectionné et de le désigner comme gagnant dans le délai prévu, le Commanditaire se réserve le droit de disqualifier le participant sélectionné et de sélectionner autre participant. Afin d'être désigné comme gagnant, le participant sélectionné peut être tenu de fournir une preuve d'identité pour désigner son admissibilité, fournir les noms à être imprimés sur le prix, et si un participant sélectionné réside au Canada, il doit d'abord répondre correctement à une question d'habileté mathématique administrée par téléphone.

En acceptant un prix, les gagnants désignés autorisent le Commanditaire à utiliser aux fins de publicité et de promotion, leurs noms et villes, sans aucune autre forme de rémunération.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Ce Concours sera tenu conformément au présent Règlement officiel, sous réserve de modification par le Commanditaire et le consentement de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec. En cas d'incompatibilité avec d'autres documents liés au Concours, le Règlement officiel disponible à [ADRESSE](#) aura préséance.

En cas de différend sur l'identité d'un participant ayant participé par courriel, la participation sera réputée comme étant soumise par le détenteur autorisé du compte *League of Legends* ou du compte de courriel, tel qu'applicable. Le Commanditaire se réserve le droit, à sa seule et entière discrétion, sous réserve d'avoir obtenu toute approbation qui serait nécessaire de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec, de modifier ou de mettre fin au Concours et de modifier le Règlement officiel à tout moment, sans préavis individuel, et pour quelque raison que ce soit. En aucun cas un nombre de prix plus élevé que prévu ne sera attribué.

Nul là où la loi l'interdit. Les participants résidant dans des endroits où le Concours est nul peuvent participer au Concours, mais ne peuvent gagner de prix.

Les participations obtenues par des moyens frauduleux, par robot, script, macro ou tout autre moyen automatisé, par abus du site Web du Commanditaire, ou les participations qui considérées de quelque façon, à la seule et entière discrétion du Commanditaire, comme étant

altérées, incomplètes ou qui excèdent les limites indiquées, seront jugées nulles et disqualifiées. Toutes les participations sont sujettes à la vérification par le Commanditaire et le Commanditaire se réserve le droit, à sa seule et entière discrétion, d'annuler et de révoquer toute entrée jugée non conforme, ou s'il est déterminé que le participant est inadmissible en vertu de ce présent Règlement officiel.

CONDUITE: En participant à ce Concours, les participants reconnaissent qu'ils ont lu et compris le présent Règlement officiel et acceptent de se conformer et d'être liés au Règlement officiel ainsi qu'à toutes les décisions du Commanditaire, lesquelles seront finales et contraignantes pour toutes questions relatives à ce Concours et à l'attribution de prix. Le Commanditaire, à sa seule discrétion, se réserve le droit de disqualifier toute personne qu'elle estime : (a) ne pas avoir respecté le Règlement officiel; (b) avoir altéré ou tenté d'altérer le processus de participation ou le déroulement du Concours; (c) avoir agi d'une manière antisportive ou perturbatrice; ou (d) avoir tenté de nuire au bon déroulement du Concours.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ: Le Commanditaire ne peut être tenu responsable de toute tentative échouée de participation pour une raison quelconque, ou d'entrées tardives, perdues, filtrées ou mal dirigées ou pour toute défaillance liée à un ordinateur, téléphone, système informatique en ligne ou tout autre problème technique qui peut se produire. La preuve d'envoi d'une participation n'est pas une preuve de réception de cette participation par le Commanditaire. Les participants acceptent de libérer le Commanditaire, ses sociétés affiliées (y compris les sociétés mères, sœurs et filiales), ou une autre partie impliquée de quelque façon dans le développement ou l'administration de ce Concours, y compris les agences de publicité, les

agences de relations publiques, les fournisseurs de matériaux ou de services liés au Concours, de toute responsabilité résultant de, ou liée à l'administration du Concours, la tentative de participation ou la participation au Concours, la sélection ou la désignation des gagnants, et l'attribution ou de l'utilisation d'un prix.

POUR LES RÉSIDENTS DU QUÉBEC : Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.

LISTE DES GAGNANTS: Les noms des gagnants peuvent être obtenus en envoyant une enveloppe préadressée et affranchie à : LCS Contest, Riot Games, 12333 W. Olympic Blvd., Los Angeles, Californie 90064.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS : Les renseignements personnels recueillis, utilisés et divulgués en association avec ce Concours sont régis par notre politique de confidentialité disponible ici : <http://euw.leagueoflegends.com/fr/legal/privacy>.

Note : Le genre masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger le texte et comprend le féminin lorsque le contexte l'indique.

RIOT GAMES et LEAGUE OF LEGENDS sont des marques de commerce de Riot Games, Inc.